



N° 2017/03/03

20170303

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du jeudi 23 mars 2017, 18 heures**

**Membres présents** : Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse et Messieurs : LANGET Christian, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, CLAUZEL Philippe, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, FINIELS Thierry, GERVASONI Gérald, MARTIN Claude, LAYRE Jacques, VALGALIER Régis, GARCIA Diego.

**Membres absents excusés** : Madame DECISIER Geneviève, ARBUS Francine et Messieurs : LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joel, FRATISSIER Michel, CRUVEILLER Fabien, ISSERT Michel, JEAN Lionel, GUERIN Bernard, CORBIN Joël, MULLER Pierre.

**Membres absents**: Madame et Messieurs ALEGRE André, CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé** : Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur

**Procurations** : Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL Pierre,  
Monsieur CORBIN Joël donne procuration à Monsieur LANGET Christian

**Membres ayant participé au vote** : 20

**Date de convocation** : 03 mars 2017

**Date d'affichage** : 03 mars 2017

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry FINIELS

**Objet** : Affectation des résultats 2016

Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, propose à l'assemblée délibérante une affectation des résultats de Fonctionnement 2016

Ainsi, la somme de 200 000,00 euros sera affectée à l'Investissement (chapitre 1068) du Budget Primitif 2017. Le reste, 259730,26 euros, sera inscrit en report à nouveau de Fonctionnement du Budget Primitif 2017.

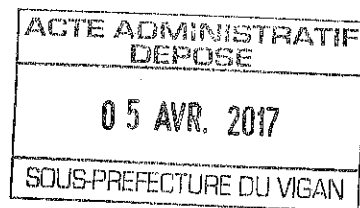
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve cette inscription budgétaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

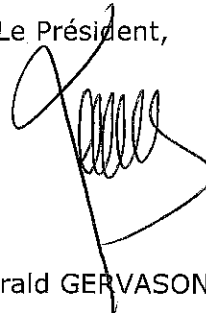
Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 27 mars 2017

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 05 AVR. 2017 et de la publication le 05 AVR. 2017



Le Président,



Gérald GERVASONI